

Corrigé et barème – 1944-1947 : refonder la République, redéfinir la démocratie

Le GPRF et le programme du CNR, les ordonnances de 1944-1945 (vote des femmes, Sécurité sociale, nationalisations), la Constitution de 1946 et les débuts de la Guerre froide en France

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Histoire 3^e

Exercice 1 – Définir avec précision

(4 pts)

- a) Le Gouvernement provisoire de la République française, créé le 3 juin 1944 à Alger, présidé par de Gaulle, qui gouverne la France libérée jusqu'à la Constitution de 1946. (1)
- b) Programme adopté le 15 mars 1944 par le Conseil national de la Résistance (*Les Jours heureux*) : libération, épuration, suffrage universel, nationalisations, Sécurité sociale. (1)
- c) Transfert d'une entreprise privée à l'État (ex. : Renault en 1945, EDF-GDF en 1946), pour sanctionner ou pour reconstruire. (1)
- d) Gouvernement commun du PCF, de la SFIO et du MRP, les trois grands partis issus de la Résistance, de 1945 au 5 mai 1947. (1)

Erreur fréquente — Le CNR est un organe de la Résistance créé en 1943, pas un gouvernement : c'est le GPRF qui applique son programme.

Exercice 2 – Repérage chronologique

(4 pts)

- a) Vote des femmes → Sécurité sociale → Constitution → renvoi des ministres communistes. (1)
- b) Avril 1944 · octobre 1945 · octobre 1946 · mai 1947. (1)
- c) Le début de la Guerre froide (doctrine Truman, mars 1947) ; le plan Marshall (juin 1947) ou les grèves de l'automne 1947. (1)
- d) Environ deux ans et demi (juin 1944 - fin 1946) ; provisoire car il gouverne en attendant une Constitution votée par le peuple. (1)

Attention — L'ordonnance sur le vote des femmes (1944) et le premier vote (1945) sont deux dates différentes : lis bien ce que demande la question.

Exercice 3 – Analyse de document

(4 pts)

- a) Le préambule de la Constitution de la IV^e République, texte juridique du 27 octobre 1946, rédigé par l'Assemblée constituante et adopté par le peuple par référendum le 13 octobre 1946. (1)
- b) Les régimes nazi et fasciste (et Vichy) ; « réaffirme [...] la Déclaration des droits de 1789 ». (1)
- c) Politiques et civils : égalité femmes-hommes, non-discrimination selon la race ou la religion ; économiques et sociaux : droit d'obtenir un emploi, droit de grève, protection de la santé, enseignement gratuit et laïque. (1)
- d) Ex. : vote des femmes (ordonnance du 21 avril 1944) pour l'égalité ; Sécurité sociale (octobre 1945) pour la protection de la santé et la sécurité matérielle ; nationalisations ou comités d'entreprise (1945) pour la démocratie économique. (1)

Le point clé — Un préambule énonce des principes ; pour évaluer sa portée, confronte-le aux lois qui l'appliquent et à celles qui tardent (l'égalité réelle des femmes attendra les années 1960-1970).

Exercice 4 – Vrai ou faux ? Corrige ce qui est faux*(4 pts)*

- a) Faux : il **refuse** de la proclamer, car pour lui la République « n'a jamais cessé d'être » ; Vichy est nul et non avenu. (1)
- b) Faux : 96 % des votants rejettent le retour à la III^e République et choisissent une Assemblée constituante. (1)
- c) Faux : elle est financée par les **cotisations** des salariés et des employeurs et gérée par les représentants des assurés (et de l'État). (1)
- d) Faux : le PCF est le premier parti de France en 1946 ; ses ministres sont **renvoyés** par Ramadier le 5 mai 1947 dans le contexte de la Guerre froide. (1)

Repère — Chaque affirmation fausse contient un mot inversé (proclame/refuse, approuvent/rejettent, impôt/cotisations, perdu/renvoyé) : traque le mot qui change tout.

Exercice 5 – Développement construit — refonder la République*(4 pts)*

- a) Attendu : une introduction qui situe le contexte (Libération, fin de Vichy, pays ruiné) et annonce le plan. (1)
- b) Ex. : GPRF (3 juin 1944), ordonnance du 9 août 1944, vote des femmes (avril 1944 / avril 1945), procès de Pétain (1945), référendum du 21 octobre 1945 (96 % de non). (1)
- c) Ex. : programme du CNR (15 mars 1944), Renault (janv. 1945), comités d'entreprise (fév. 1945), Sécurité sociale (oct. 1945), EDF-GDF (avril 1946), préambule du 27 octobre 1946. (1)
- d) Ex. : démission de de Gaulle (janv. 1946), discours de Bayeux, référendum du 13 octobre 1946 à 53 %, 5 mai 1947, grèves de l'automne 1947. Conclusion : la Sécurité sociale, le vote des femmes et le préambule de 1946 sont toujours en vigueur. (1)

Méthode — Le sujet contient deux verbes, « refonder » et « redéfinir » : chaque partie doit répondre à l'un des deux, avec des dates comme preuves.